



CHARTE DU LICENCIE « JOUEUR » - Saison 2025-2026

Je soussigné(e)

M'engage pour la saison 2025 / 2026 à :

Respecter la charte sportive du CSSA, dont les points principaux sont :

- Être assidu(e) aux entraînements et aux matchs et prévenir en cas d'absence (question de responsabilité et d'organisation)
- Être ponctuel(le) aux horaires fixés par les entraîneurs
- Respecter l'adversaire et les arbitres. Les fautes techniques avec amende seront prises en charge par le joueur fautif
- Avoir l'esprit d'équipe et l'esprit Club
- Respecter l'entraîneur, les bénévoles, les supporters
- Prendre soin de ma tenue prêtée (à rendre en fin de saison ou facturation de 30 € pour réalisation d'une nouvelle tenue)
- Respecter le matériel mis à disposition
- Me rendre disponible pour participer à la vie sportive du Club
- Participer aux manifestations du Club

Fait à

Le

Signature du licencié

Signature du représentant légal si mineur(e)

POUR LES MINEURS : AUTORISATION DE SORTIE

Je, soussigné(e),

- (1) autorise, sous mon entière responsabilité, mon enfant

à se rendre à l'entraînement et à **RENTRER NON ACCOMPAGNE(E)**. En cas d'absence de l'entraîneur, j'autorise mon fils/ma fille à quitter la salle de basket et à rentrer seul(e) à la maison.

- (1) mon enfant, **EST ACCOMPAGNE(E)** avant et après les entraînements. J'attends sur place la venue de l'entraîneur ou je vérifie sa présence.

Signature du responsable du licencié

(1) Choisir l'une des options